

Programme d’activité

2025-2026

Service de garde de l’école du Grand-BOisé

Soumis au conseil d’établissement le 9 avril 2025

Table des matières

[Présentation du service de garde 3](#_Toc193354831)

[Définition du service de garde en milieu scolaire 5](#_Toc193354832)

[objectifs du service de garde en milieu scolaire 6](#_Toc193354833)

[Portrait du milieu et présentation des membres de l’équipe du service de garde 7](#_Toc193354834)

[Vision et mission de l’école 8](#_Toc193354835)

[Valeurs de l’école 8](#_Toc193354836)

[Orientations en lien avec le projet éducatif de l’école 9](#_Toc193354837)

[Planification des activités en lien avec le développement global de l’élève 10](#_Toc193354838)

[Besoins des élèves, dont les élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage 13](#_Toc193354839)

[Organisation des lieux et du temps 14](#_Toc193354840)

[Période du midi et des repas 16](#_Toc193354841)

[Regroupement des élèves 17](#_Toc193354842)

[Outil de planification utilisé 18](#_Toc193354843)

[Approche éducative et intervention 19](#_Toc193354844)

[Diffusion du programme d’activité et mise à jour 21](#_Toc193354845)

[Références 22](#_Toc193354846)

# Présentation du service de garde

 C’est en 1995 que l’école du Grand-Boisé accueillait ses premiers élèves. Une communauté d’enfants et de parents francophones de Chelsea réalisait à ce moment un très grand rêve, soit celui d’avoir une école française au sein de leur village. À ses débuts, le service de garde La Chanterelle comptait à peu près 40 enfants. ***En 2025-2026, nous prévoyons 275 enfants.***

De plus, notre environnement physique au Grand-Boisé permet au service de garde d’exploiter les multiples facettes de sa nature environnante. En ce sens, *l’école possède une érablière qui est utilisée par tout le personnel de l’école, bénévoles et membres de la communauté*. Cette érablière est un peu le joyau de notre établissement, car elle a également le mandat d’être un centre de transfert des connaissances environnementales et une ressource à l’apprentissage des sciences. Un endroit prolifique à l’ensemble de tous ses utilisateurs.

Finalement, le service de garde fonctionne conformément au projet éducatif de l’école. Ainsi, tout le personnel travaille ensemble afin de créer un milieu éducatif riche en situations d’apprentissages et adapté aux intérêts, aux besoins et aux capacités des enfants. Le service de garde est ouvert de **7h00 à 17h30**

Notre service est offert lors des ***journées pédagogiques***, de septembre jusqu’à la dernière journée des classes. Quant à la ***semaine de relâche***, son ouverture dépend d’une analyse et d’une décision du **conseil d’établissement**. Pour que le service puisse être offert, le nombre d’inscriptions doit permettre d’en assurer l’**autofinancement**.

L’école du Grand- Boisé est un symbole de persévérance et surtout de fierté, car elle sera toujours le résultat de tous les membres de sa communauté ayant cru et ayant agi en fonction d’un idéal, soit le rêve d’une école francophone. Par conséquent, son histoire demeure un moyen efficace de s’inspirer de la détermination et de la réussite de ceux qui en ont été les bâtisseurs.

# Définition du service de garde en milieu scolaire

Le Règlement sur les services de garde en milieu scolaire définit ces services de la façon suivante :

*« Les services de garde en milieu scolaire sont offerts aux élèves de l’éducation préscolaire et de l’enseignement primaire d’un centre de services scolaire, en dehors des périodes où des services éducatifs leur sont dispensés.*

*Ils font partie du milieu de vie des élèves et contribuent, dans le cadre du projet éducatif de l’école, à leur développement global. »[[1]](#footnote-1)*

Les services de garde offerts en milieu scolaire sont principalement axés sur des activités tenant compte de l’intérêt des élèves et de leurs besoins, en complémentarité aux services éducatifs de l’école. Dans le but d’offrir un service supplémentaire à l’école et d’assurer la continuité de sa mission éducative, la planification des activités des services de garde en milieu scolaire fait partie intégrante du projet éducatif de l’école.[[2]](#footnote-2)

Le rôle du service de garde se situe entre autres dans la stimulation des découvertes et d’explorations, tout cela dans un contexte de plaisir et de vie de groupe qui invite à la socialisation. Les élèves ont ainsi l’occasion de faire des apprentissages en complémentarité avec ceux faits en classe dans le cadre des programmes d’éducation préscolaire et d’études au primaire.[[3]](#footnote-3)

# objectifs du service de garde en milieu scolaire

Selon l’article 2 du Règlement sur les services de garde en milieu scolaire[[4]](#footnote-4), les objectifs poursuivis sont les suivants :

1. Veiller au bien-être général des élèves et offrir un climat favorable à leur épanouissement;
2. Assurer un soutien aux familles des élèves, notamment en offrant à ceux qui le désirent un lieu adéquat et, dans la mesure du possible, le soutien nécessaire pour leur permettre de réaliser leurs travaux scolaires après la classe;
3. Assurer la santé et la sécurité des élèves, dans le respect des règles de conduite et des mesures de sécurité approuvées par le conseil d’établissement de l’école, conformément à l’article 76 de la Loi sur l’instruction publique (chapitre I-13.3).

# Portrait du milieu et présentation des membres de l’équipe du service de garde

Service de garde du Grand-Boisé

Le service de garde du Grand-Boisé se situe dans la municipalité de Chelsea, sur la rue Scott, à la croisée de l’autoroute 5, en bordure du parc de la Gatineau dans la MRC des Collines de l’Outaouais.

***Au 9 avril 2025***, notre service de garde accueille près de 255 élèves du préscolaire et du primaire. Nos élèves et leurs parents peuvent compter sur l’engagement et le professionnalisme de ***32 membres du personnel de soutien*** répartis de la façon suivante:

* 1 technicienne responsable du service de garde
* 1 éducatrice, classe principale
* 14 éducateurs en milieu scolaire
* 16 surveillants du dîner

Les élèves bénéficient d’un programme d’activités variées, tant sportives, culturelles ou sociales. Ainsi, ils sont majoritairement actifs sur le plan physique. De plus, les initiatives environnementales présentes dans le milieu scolaire permettent aux élèves d’être sensibilisés au développement durable.

L’école se trouve dans un milieu socio-économique favorisé. L’indice de milieu socio-économique (IMSE) est de 1/101 et l’indice de seuil de faible revenu (SFR) est de 2/102 .

**Nos clientèle 2024-2025**

Le service de garde accueille 255 élèves inscrits de manière régulière répartis dans 13 groupes du préscolaire à la 6e année.

# Vision et mission de l’école

VISION ET MISSION

Vision

L’École du Grand-Boisé est un milieu de vie où chacun s’épanouit dans un environnement unique, respectueux et bienveillant.

Mission

Dans le respect de la diversité, l’École du Grand-Boisé a pour mission de développer le plein potentiel de chacun en lui permettant de s’épanouir dans un milieu d’apprentissage stimulant et innovant

# Valeurs de l’école

Valeurs de notre école

 • Respect

• Engagement

• Bienveillance

# Orientations en lien avec le projet éducatif de l’école

|  |
| --- |
| **Enjeu 1 : La réussite éducative** |
| **Orientation du projet éducatif de l’école :** Assurer la réussite de tous les élèves en lecture |
| **Indiquer les raisons du choix de l’objectif :** |
| **Objectif** | **Indicateur** | **Moyens au service de garde** |
| Viser le plus grand nombre d’élèves ayant un résultat supérieur ou égal à 70% à la compétence « lire ». | % d’élèves ayant un résultat supérieur ou égal à 70% à l’épreuve obligatoire de lecture, langue d’enseignement, de la 4e et 6e année du primaire. | *Comptoirs attrayants de nouveaux livres adaptés selon les groupes d’âge.**Période devoir et lecture offerte après l’école* |
| Viser le plus grand nombre d’élèves HDAA ayant un résultat supérieur ou égal à 60% à la compétence « lire » | % d’élèves HDAA ayant un résultat supérieur ou égal à 60% à l’épreuve obligatoire de lecture, langue d’enseignement, de la 4e et 6e année du primaire. | *Abonnement magazines aux sujets variés et adaptés selon les intérêts.**Distributions de nouveaux magazines chaque mois aux différents groupes.* |

|  |
| --- |
| **Enjeu 2: Le bien-être physique et psychologique des élèves** |
| **Orientation du projet éducatif de l’école :** Assurer aux élèves un milieu de vie sain et sécuritaire |
| **Indiquer les raisons du choix de l’objectif :** |
| **Objectif** | **Indicateur** | **Moyens** |
| Favoriser le bien-être et le sentiment de sécurité à l’École du Grand-Boisé. | % du sentiment de bien-être des élèves lors de la passation des questionnaires d’enquête QSVE-R qui sont administrés aux deux ans dans les écoles du CSSPO ainsi que des enquêtes école. | *Favoriser l’utilisation du boisé comme local aux ateliers du service de garde.**Assurer un moyen de communication entre membre du personnel et de retours auprès de nos élèves adaptés.*  |

# Planification des activités en lien avec le développement global de l’élève

Le développement global de l’élève se fait à un rythme individuel en fonction des capacités de chacun des élèves et des expériences d’apprentissages vécues. En reconnaissant que l’élève est unique, en l’accompagnant dans ses apprentissages et en le soutenant dans son développement global, le personnel du service de garde reconnaît sa valeur et favorise son estime et sa confiance en lui.

Voici quelques exemples d’activités planifiées au service de garde selon les différents domaines de développements :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Domaine de développement | Objectifs visés | Exemples d’activités proposées |
| Physique et moteur | Croissance et santé physiqueÉquilibreStabilitéCoordinationForceMaturation physiqueFonctions motrices | *Jeux de coordination au gymnase (matelas, cerceaux, corde à danser et ballons)**Banque de jeux extérieurs.* |
| Affectif | Comprendre et gérer ses émotionsS’exprimerDévelopper son estime et sa confiance en soi | *Jeu des émotions, des compliments, jeu de rôle et Playmobil* |
| Social | CommuniquerEntrer en relationCoopérerRésoudre des conflits | *Apprendre la résolution de conflits, encourager l'entraide, valoriser ses réussites.* |
| Langagier et cognitif | CommuniquerComprendreS’exprimer verbalementDévelopper sa mémoireRaisonnerUtiliser son jugementTrouver des solutions | *Casse-têtes logiques, Le jeu des mots croisés, Le jeu des catégories, Le jeu des devinettes* |

De plus, ***voici différents types d’activités*** qui ont lieu au service de garde :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Types d’activités | Définitions | Exemples |
| Activités de transition | Activités qui ont lieu de façon quotidienne et qui servent de tampon en attente d’une autre activité.Elles demandent peu ou pas de matériel | *Accueil**Rassemblement**Prise de présence**Hygiène**Dîner et collation**Déplacements**Départ**Mime**Chanson, histoire, causerie, jeux minute (ex : téléphone, détective, devinettes)* |
| Activités libres | Activités qui offrent aux enfants la possibilité de faire un choix parmi un certain nombre d’activités, selon leur préférence du moment, et permettent l’utilisation de matériel varié (différents coins thématiques) | *À l’intérieur :**Construction, blocs**Petites voitures, figurines**Jeux de société**Dessin**À l’extérieur :**Jeux de sable**Jeux de ballon**Cordes à danser, élastiques, structure d’activités présentes dans la cour**Danse animée* |
| Activités à court terme | Activités planifiés et organisés et visent à atteindre un objectif éducatif et dont les résultats sont immédiats | *Atelier de bricolage**Activités sportives**Expériences culinaires ou scientifiques**Histoire animée* |
| Activités à long terme | Activités planifiées et organisées et visent à atteindre un objectif éducatif et dont l’exécution nécessite plus de temps pour en arriver au produit final | *Exposition de bricolages et de maquettes**Expression artistique (ex : improvisation* |
| Activités spéciales | Activités qui ont lieu à des moments précis de l’année.Activités élaborées conjointement par l’équipe du service de garde ou par l’ensemble de l’équipe école.Projets spéciaux | *Décoration thématique dans le hall de l’école**Activités associées à certaines fêtes**Semaine des services de garde (journées thématiques)**Projets communautaires* |
| Période de travaux scolaires | Période prévue par le Règlement sur les services de garde en milieu scolaire (article 2) et qui permet aux élèves de faire leurs devoirs et leurs leçons dans un environnement calme et propice à la concentration | *Période prévue dans l’horaire (environ 30 minutes)*Endroit calme et propice à la concentration |
| Journées pédagogiques et semaine de relâche | Activités planifiées et organisées dont l’exécution se fait lors d’une journée complète | *Sorties éducatives et récréatives offertes**Journées thématiques* |

# Besoins des élèves, dont les élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage

Comme dans chaque milieu, nous ***préconisons l’inclusion***. La diversité est au cœur de notre mandat et nous nous exerçons à faire de ce milieu un endroit juste et équitable pour l’ensemble de sa clientèle.

Nous travaillons en collaboration avec les T.E.S, les P.E.H et l’ensemble du personnel de notre école où souvent nous questionnons, échangeons et coopérons afin d’aider à la réussite de tous nos élèves, sans exception.

Le ***boisé est le joyau de notre cour d’école***, il permet de reconnecter avec la nature et de se ressourcer. Autant pour le personnel que pour les élèves, ce contact direct avec la nature aide à libérer les tensions, tout en profitant de l’air pur et de cette joie à marcher au cœur de la forêt.

En ayant une ***approche systémique***, l’enfant grandit au centre d’un milieu où il en est son propre explorateur. Son développement est guidé par ses sens. Chacun, selon son unicité, peut se développer sainement. ***Nous préconisons l’apprentissage au contact de la nature.***

Concernant notre équipe, nous nous assurons d’offrir ***l’accessibilité à des formations continues***, de la ***documentation pertinente***, des ***réunions d’équipe hebdomadaires et mensuelles*** et une ***communication ouverte***. Ce qui permet d’échanger et surtout de se maintenir à jour dans nos interventions selon la diversité de nos élèves.

Notre école est munie d’un ascenseur ce qui permet les déplacements sur les différents étages en cas de besoin.

# Organisation des lieux et du temps

Notre service de garde utilise environ 15 à 20 locaux de l’établissement après les heures de classe. Le personnel fonctionne selon un horaire et une distribution établie sur un cycle de 10 jours.

Nous tentons d’offrir, selon l’âge des enfants, un local adapté et prédisposant d’un matériel éducatif accessible, aux élèves.

Chacun des locaux à notre disposition permet l’exploration et le développement global de l’enfant. Il suscite son intérêt et permet de garder notre clientèle tout en aidant le parent dans sa conciliation travail-famille. Ici, les jeux sont stimulants et renouvelés à tous les deux ans.

Voici les locaux utilisés :

* Service de garde
* Tourelle A
* Gymnase
* Salles de classes
* Bibliothèque
* Cabane à sucre
* Laboratoire informatique
* Local d’art dramatique

Chacun des locaux utilisés est muni d’une armoire afin d’y placer jeux et matériel du service de garde. Tout le personnel de garde, selon sa programmation hebdomadaire, planifie et organise des activités selon les besoins et les intérêts de son groupe.

L’horaire pour le service de garde est le suivant pour les ***élèves du préscolaire***:

Les heures d’ouverture sont de 7h00 à 7h55

La période du dîner est de 11h20 à 12h38

Après les classes, c’est de 14h07 à 17h30

L’horaire pour le service de garde est le suivant pour les ***élèves du primaire*** :

Les heures d’ouverture sont de 7h00 à 7h55

La période du dîner est de 11h20 à 12h38

Après les classes, c’est de 15h00 à 17h30

**Port du manteau adapté aux saisons**

Puisque nous privilégions l’**apprentissage en lien avec la nature**, il est essentiel que les enfants soient habillés de façon appropriée pour profiter pleinement des activités extérieures. Ainsi, pour assurer leur **confort et leur bien-être**, le **port d’un manteau adapté à la saison est obligatoire lorsque la température est inférieure à 17°C**.

Cette consigne fait partie intégrante de notre programme d’activités, car des vêtements adéquats permettent aux enfants de s’engager pleinement dans leurs découvertes et leurs explorations, tout en restant au chaud et à l’aise.

Étant un service de garde où se côtoient des enfants de **5 à 12 ans**, il est essentiel d’avoir une consigne claire et uniforme afin que chacun puisse profiter pleinement des activités extérieures, tout en restant bien protégé des variations de température.

Cette règle permet d’assurer que tous les enfants, peu importe leur âge ou leur sensibilité au froid, puissent jouer, bouger et s’amuser en toute sécurité.

# Période du midi et des repas

En ce qui concerne la période du dîner, nous avons deux dîner afin d’utiliser la cour d’école de manière efficace et sécuritaire. Ceci nous permet également d’utiliser notre personnel sur deux dîners et d’aider aux remplacements occasionnels.

Le premier dîner débute à **11h20** et se déroule dans les classes. Les enfants apportent un repas froid ou utilisent un thermos et prennent leur repas à leur place.

Afin d’offrir à tous un moment de repas **calme et agréable**, des consignes ont été établies au sein de l’école. Tout le personnel s’appuie sur ces repères communs pour accompagner les enfants dans un climat harmonieux. Pour aider à leur application, ces consignes sont également affichées sur le **TNI** durant le repas.

Une première moitié de l’équipe s’occupe de ce diner, alors que l’autre moitié assure la surveillance dans la grande cour.

Lorsque l’enfant termine son repas, il peut prendre un livre à sa place et une fois que l’ensemble du groupe a terminé, chaque classe est doté d’un bac avec jeux afin d’occuper les enfants durant ce moment.

Le premier dîner termine à 12h00. C’est à ce moment qu’ils vont changer leurs chaussures et s’habiller, selon la température, pour aller à l’extérieur.

Le premier dîner, ceux qui étaient à l’extérieur, ont débuté leur transition à 11h55. Ainsi nos 520 élèves arrivent à transiter vers leur local de classe entre 11h55 et 12h05

**Animation des acti-leaders durant les heures du dîner**

De plus, nous avons plus de 120 élèves de la 5e et 6e années formées par la technicienne du service de garde comme acti-leaders. Ces élèves animent deux ateliers par dîner auprès des élèves du préscolaires. Ils aident nos élèves à socialiser et à développer de saines habitudes de vie. Tous les jeux proposés sont coopératifs et actifs. Ce programme d’acti-leaders existent depuis plus de 15 ans. Il fut d’abord présenté par l’organisme de la MRC ***Colline en forme*** et c’est madame Rachel Hébert qui offre la formation et le suivi auprès de tous ces élèves durant l’heure du dîner.

# Regroupement des élèves

Les groupes sont formés selon les l’emplacement des classes et les transitions nécessaires à la sécurité.

Selon le plan de l’école et les niveaux, nous regroupons les élèves d’une même classe ou avec des classes adjacentes de même niveau afin de former un groupe de 20 enfants.

Le soir, la période des présences se situe de 15h00 à 15h15. Chaque groupe prend ses présences dans une classe regroupant la majorité des élèves. Ceux de l’autobus quitte avec leur enseignant et ceux du service de garde se regroupe dans la classe où est leur éducateur.

Puisque le soir, les parents ne peuvent circuler dans l’école, nous avons un éducateur à l’appel. Chaque éducateur est muni d’un émetteur. Tous les élèves sont appelés un par un à partir de 15h15 seulement.

# Outil de planification utilisé

Voici notre outil de planification hebdomadaire.



# Approche éducative et intervention

Les interventions du personnel de SDG jouent un rôle clé dans la prévention de l'intimidation et de la violence en favorisant des attitudes et des relations interpersonnelles positives. Voici quelques façons dont cela se manifeste :

1. **Modélisation de comportements respectueux :** Le personnel de SDG, par ses actions et attitudes, montre l'exemple en adoptant des comportements respectueux et empathiques. En adoptant une communication non violente, en étant attentif aux besoins des autres et en promouvant la coopération, il crée un environnement où le respect mutuel devient une norme.
2. **Création d’un environnement sûr et inclusif :** Les interventions visent souvent à créer un climat dans lequel chacun se sent écouté et respecté. Cela inclut des actions concrètes comme l'organisation d'ateliers sur la gestion des conflits, la sensibilisation à la diversité et l'inclusion, et la mise en place de règles claires concernant la conduite attendue au sein de la communauté.
3. **Médiation et résolution de conflits :** Le personnel de SDG intervient souvent pour faciliter la résolution de conflits avant qu'ils ne dégénèrent en comportements violents ou intimidants. Grâce à des techniques de médiation, il aide les parties en conflit à trouver des solutions pacifiques, favorisant ainsi une culture de dialogue plutôt que de confrontation.
4. **Soutien et accompagnement :** Lorsqu'un individu est victime d’intimidation ou de violence, le personnel offre un soutien personnalisé. Cela peut inclure des entretiens individuels, des séances de conseil, ou encore l’orientation vers des ressources extérieures, créant ainsi un réseau de soutien pour prévenir la récurrence de ces situations.
5. **Formation continue et sensibilisation :** Le personnel de SDG est souvent formé à reconnaître les signes de violence ou d'intimidation et à intervenir de manière appropriée. De plus, des campagnes de sensibilisation sont mises en place pour éduquer la communauté à la prévention de l'intimidation et de la violence, en renforçant la compréhension des comportements nuisibles et en encourageant des réactions collectives.

En résumé, les interventions du personnel de SDG reposent sur la promotion d'attitudes de respect, de compréhension et de coopération. Ces actions contribuent à instaurer des relations interpersonnelles positives et à prévenir les comportements de violence ou d’intimidation dans les environnements qu'ils accompagnent.

# Diffusion du programme d’activité et mise à jour

Le programme d’activités est mis à jour périodiquement, notamment afin de tenir compte de l’évolution des besoins des élèves et du projet éducatif de l’école ainsi que du personnel y travaillant. Il s’agit d’une occasion pour l’équipe du service de garde de réfléchir à ses acquis, de s’interroger sur ses pratiques et d’examiner les ajustements qui peuvent être apportés au programme d’activités.

Il sera disponible sur le site internet de l’école à l’adresse :

[Programme d'activités du service de garde - École du Grand-Boisé](https://grandboise.csspo.gouv.qc.ca/programme-dactivites-du-service-de-garde/)

# Références

**MINISTÈRE DE L’ÉDUCATION**. *Élaboration d’un programme d’activités pour le service de garde en milieu scolaire – guide d’accompagnement* [En ligne](https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/Guide-elaboration-programme-activites-service-garde-milieu-scolaire.pdf), 2023

**QUÉBEC.** *Règlement sur les services de garde en milieu scolaire,* [En ligne](https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/i-13.3%2C%20r.%2011),chapitre I-13.3, r.11, à jour au 1er mai 2024*,* Éditeur officiel du Québec, 2023

**MINISTÈRE DE L’ÉDUCATION.** *Services de garde en milieu scolaire,* [En ligne](https://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/services-de-garde-en-milieu-scolaire/presentation).

1. Règlement sur les services de garde en milieu scolaire, article 1, Loi sur l’instruction publique, 2020, [En ligne](https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/i-13.3%2C%20r.%2011) [↑](#footnote-ref-1)
2. Définition des services de garde en milieu scolaire, ministère de l’Éducation : [En ligne](https://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/services-de-garde-en-milieu-scolaire/presentation) [↑](#footnote-ref-2)
3. Définition des services de garde en milieu scolaire, ministère de l’Éducation : [En ligne](https://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/services-de-garde-en-milieu-scolaire/presentation) [↑](#footnote-ref-3)
4. Règlement sur les services de garde en milieu scolaire, article 2, Loi sur l’instruction publique, 2020, [En ligne](https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/i-13.3%2C%20r.%2011) [↑](#footnote-ref-4)